



TARIFS RECEPTIONS : 2019

Location de nos salles – prix net de Taxe

Salle à manger des Rois de 20 à 45 personnes

Nous consulter

L'Orangerie de 25 à 80 personnes

700 € : la Semaine

1.000 € : le Samedi

1.250 € : Forfait Week-End

Exceptionnel, Baptême ou Communion le dimanche de 8 h à 18 h : 600 €

Le Manège de 80 à 500 personnes

La Semaine de 8 h du matin au lendemain 6 h : 3.100 €

Exclusivité réception : 3.500 €

Du Samedi 8 h au Dimanche 6 h : 3.700 €

Exclusivité réception 4.200 €

Forfait Week-End du Samedi 8 h au Dimanche 18 h : 4.600 €

Ce tarif comprend l'exclusivité réception du samedi

(en cas de besoin) : Supplément Chauffage par salle et par jour selon le prix du fuel en vigueur

Traiteurs et Animations aux choix – les règlements seront effectués à chacun des prestataires concernés

Le choix du traiteur est entièrement libre sauf en ce qui concerne la salle à manger des Rois

Obligations du Client :

Les arrhes de réservation pour réception sont réglées de la manière suivante :

50 % à la signature du contrat 30 % 6 mois avant la date réservée solde 8 jours avant.

En cas d'annulation, les arrhes de réservation ne sont en aucun cas récupérables.

Un chèque de caution de 1.500 € (Orangerie) ou 3.500 € (Manège) est demandé lors du règlement du solde 8 jours avant la réception pour prévenir de tout dégâts éventuels lors de celle-ci.

. Pour tous les repas dansants et réunions familiales (mariage, anniversaire ...) nous avons souscrit un contrat annuel avec la SACEM

. Fournir Copie de son contrat d'assurance 'Responsabilité Civile 'et de celle du DJ choisi par le client.

. Une semaine avant la réception, le client s'engage à donner par écrit le nombre exact de repas au traiteur.

. La salle est louée pour une durée convenue avec la responsable du Domaine de Montigny-le-Gannelon.

. La mise en place de la salle se fait le jour de la réception sauf accord préalable avec la responsable du Domaine

. Pour des raisons de sécurité, toute décoration (tissus, accessoires..) sont à l'entière responsabilité du client.

. Dans tous les cas le Domaine de Montigny-le-Gannelon ne répond pas du matériel entreposé par le client.

CONFETTIS, BOMBES, SERPENTINS, AUTOCOLLANT DOUBLE FACE sont interdits

FEU d'ARTIFICE : Artificier imposé (nous consulter pour sécurité et assurance)